

# LA RÉSIDENCE SOCIALE EN QUELQUES CHIFFRES

Association Reconnue d'Utilité Publique



\* La Résidence Sociale bénéficie du Label IDEAS qui atteste du respect des bonnes pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et du suivi de l'efficacité de l'action.

Je souhaite soutenir l'Association dans l'accompagnement des personnes fragilisées.  
Je fais un don à La Résidence Sociale :

Je verse la somme de .....€

30€

50€

100€

Autre

Nom..... Prénom.....

Adresse .....

Email .....

Votre don vous permet de bénéficier d'une **réduction d'impôts sur le revenu de 66 %** dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (au-delà de 20 %, l'excédent est reportable sur les 5 années suivantes)

Exemple : Un don de 100€ vous reviendra à 34€ (après déduction d'impôt)



Faites un don par chèque à l'ordre de : La Résidence Sociale  
Vous pouvez nous faire parvenir votre chèque par courrier à l'adresse suivante :  
La Résidence Sociale, 3 Avenue de l'Europe 92300 Levallois-Perret